



PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

CORONAVIRUS

Montpellier, le vendredi 05 juin 2020

Sécurité : préservation de l'ordre public - samedi 06 juin 2020

Les circonstances particulières liées aux mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ainsi que l'existence de risques de trouble à l'ordre public et à la sécurité publique à l'occasion de manifestations revendicatives sur la voie publique, ont conduit le préfet de l'Hérault à prendre des mesures de police administrative :

► Par arrêté préfectoral*, le rassemblement non-déclaré organisé par le mouvement des gilets jaunes le samedi 06 juin 2020 intitulé « Montpellier – Acte 82 – contre l'impunité policière dans le monde » est interdit conformément aux articles 1 et 3 du décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes et l'interdiction de rassemblement de plus de dix personnes en simultané sur la voie publique ainsi qu'en raison du trouble à l'ordre public que ce rassemblement pourrait générer comme lors des manifestations précédentes.

► Par arrêté préfectoral*, les circonstances particulières susvisées justifient pour la journée du samedi 06 juin 2020 le recours aux mesures de palpation de sécurité prévues à l'article L.613-2 du code de la sécurité intérieure pour le passage et l'accès aux boutiques du Polygone de Montpellier de 07 heures à 22 heures.

Le préfet de l'Hérault rappelle que les manifestants sont responsables de leurs actes et que leur responsabilité civile peut être engagée. Toute infraction à ces arrêtés est passible de sanctions pénales conformément à l'article L 3136-1 du code de la santé publique.



* Retrouvez les arrêtés concernés en pièce-jointe.

Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2